

## **MONOCLE FUND SICAV**

Société d'investissement à capital variable à  
compartiments multiples de droits luxembourgeois

RAPPORT SEMESTRIEL NON REVISE

AU 30 JUIN 2020

5, rue Jean Monnet  
L - 2180 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg: B189329

---

<b>Gestion et administration</b>	3
<b>États financiers combinés</b>	4
<b>Notes</b>	6
<b>Rapport par compartiment</b>	
MONOCLE FUND SICAV - Monocle Fund	9

---

**Siège social**

MONOCLE FUND SICAV  
5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 189 329

---

**Conseil d'administration**

Charles Monot, Président  
Président, Binocle Ltd  
Royaume Uni

Jean-Bernard Quillon,  
Gérant, Agama Advisors  
Grand-Duché de Luxembourg

Sandrine Dubois  
Directeur indépendant  
Grand-Duché de Luxembourg

---

**Société de gestion\***

Came Global Fund Managers (Luxembourg) S.A.  
6B, route de Trèves  
L-2633 Senningerberg  
L-1130 Grand-Duché de Luxembourg

---

**Gestionnaire financier**

Thornbridge Investment Management LLP  
13, Austin Friars  
Londres EC2N 2HE

---

**Banque dépositaire**

Credit Suisse (Luxembourg) S.A.  
5, rue Jean Monnet  
L-2180 Grand-Duché de Luxembourg

---

**Agent domiciliataire, agent administratif,  
agent de transfert et teneur de registre**

Credit Suisse Fund Services (Luxembourg) S.A.  
5, rue Jean Monnet  
L-2180 Grand-Duché de Luxembourg

---

**Auditeur**

Grant Thornton Audit & Assurance, Société anonyme  
13, rue de Bitbourg  
L-1273 Grand-Duché de Luxembourg

\*A partir du mois de juillet 2020, l'adresse du siège social de la Société de gestion sera 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg.

---

**Information supplémentaires pour les investisseurs qualifiés en Suisse**

**Représentant en Suisse:**

Le représentant en Suisse est Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, 1204 Genève, Suisse.

**Agent payeur en Suisse:**

L'agent payeur en Suisse est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, 1204 Genève, Suisse.

Aucune souscription ne pourra être reçue sur la base des rapports financiers. Les souscriptions ne sont reçues que sur la base du prospectus d'émission courant accompagné du dernier rapport annuel et du plus récent rapport semestriel.

Les prix d'émission et de rachat sont rendus publics à Luxembourg au siège de la Société.

Les investisseurs peuvent obtenir gratuitement le prospectus, le prospectus simplifié, les derniers rapports annuels et semestriels (et les changements intervenus dans la composition du portefeuille-titres pour la période relative au rapport) ainsi que des copies des statuts au siège de la Société et à celui des représentants locaux dans les pays où la SICAV est enregistrée.

**État des actifs nets en EUR**

	<b>30.06.2020</b>
<b>Actif</b>	
Portefeuille-titres à la valeur de marché	94.792.248,45
Avoirs en banque	4.958.895,35
Revenus à recevoir	863.789,62
Charges constatées d'avance	9.304,12
Bénéfice net non-réalisé sur contrats à terme financiers	844.421,94
	<b>101.468.659,48</b>
<b>Passif</b>	
Provisions pour frais à payer	123.398,69
	<b>123.398,69</b>
<b>Actifs nets</b>	<b>101.345.260,79</b>

**État des opérations / Variations des actifs nets en EUR**

Pour la période du  
01.01.2020 au  
30.06.2020

<b>Actifs nets au début de la période</b>	<b>104.732.851,76</b>
<b>Revenus</b>	
Intérêts sur portefeuille-titres (nets)	585.763,36
Dividendes (nets)	67.896,61
Intérêts bancaires	3.662,95
	<b>657.322,92</b>
<b>Frais</b>	
Commission de gestion	478.274,14
Commission de performance	186,73
Commission de banque dépositaire et droits de garde	31.416,70
Frais d'administration	28.135,11
Intérêts et commissions bancaires	17.900,29
Frais de révision, de contrôle, d'avocats, du représentant et autres	53.879,29
Taxe d'abonnement	24.586,05
	<b>634.378,31</b>
<b>Revenus (pertes) net(te)s</b>	<b>22.944,61</b>
<b>Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e)</b>	
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) sur ventes de titres	3.767.564,44
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) sur contrats à terme financiers	-3.651.704,70
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	76.397,58
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) sur change	-173.282,88
	<b>18.974,44</b>
<b>Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e)</b>	<b>41.919,05</b>
<b>Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée</b>	
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur portefeuille-titres	339.279,29
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur contrats à terme financiers	845.257,13
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme	112.717,97
	<b>1.297.254,39</b>
<b>Augmentation (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>	<b>1.339.173,44</b>
<b>Souscriptions / Rachats</b>	
Souscriptions	3.038.578,26
Rachats	-7.765.342,67
	<b>-4.726.764,41</b>
<b>Actifs nets à la fin de la période</b>	<b>101.345.260,79</b>

## Généralités

MONOCLE FUND SICAV (ci-après la « SICAV ») est une Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois à compartiments multiples constituée à Luxembourg le 4 août 2014 pour une durée illimitée sous la forme d'une Société Anonyme.

La SICAV est soumise en particulier aux dispositions de la Partie I de la Loi de 2010, ainsi qu'à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.

Les statuts de la SICAV (ci-après les « Statuts ») ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après le « Mémorial ») en date du 29 septembre 2014 et ont été déposés au Greffe du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg. Ils peuvent être consultés par voie électronique sur le site du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg ([www.rcsl.lu](http://www.rcsl.lu)). Une copie des Statuts est également disponible, sur demande et sans frais, au siège social de la SICAV et consultables sur le site internet [www.fundsquare.net](http://www.fundsquare.net).

La SICAV a été inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 189329.

Le siège social de la SICAV est établi au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Toute question concernant la structure générale et la politique suivie par la SICAV doit être adressée à la SICAV, à son siège social.

A la date de ce rapport, un compartiment est disponible aux investisseurs :  
- MONOCLE FUND SICAV – Monocle Fund.

## Principales méthodes comptables

Les états financiers de la SICAV sont préparés conformément à la réglementation en vigueur au Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif.

a) Calcul de la valeur nette d'inventaire de chaque compartiment  
Le calcul de la valeur nette d'inventaire par action de chaque compartiment, le cas échéant de chaque classe/catégorie d'actions de la SICAV est effectué à Luxembourg par l'Administration Centrale sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la SICAV.

La valeur nette d'inventaire est déterminée chaque Jour d'Evaluation tel que défini ci-après pour chaque compartiment sur base des derniers cours de clôture, tels que ces cours sont publiés par les bourses de valeurs concernées et par référence à la valeur des avoirs détenus pour le compte du compartiment concerné.

Le Jour d'Evaluation du compartiment MONOCLE FUND SICAV – Monocle Fund est le vendredi ou le Jour ouvrable précédant si ce vendredi n'est pas un Jour ouvrable à Luxembourg.

b) Evaluation du portefeuille-titres de chaque compartiment  
(1) les actions/parts d'OPC seront évaluées sur base de leur dernière valeur nette d'inventaire officielle disponible au Jour d'Evaluation, ou non officielle si celle-ci est de date plus récente (sur base dans ce cas d'une valeur nette d'inventaire probable, estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration, ou sur base d'autres sources telles qu'une information du gérant dudit OPC);

(2) la valeur des espèces en caisse ou en dépôts, effets et billets payables à vue et comptes à recevoir, des dividendes et intérêts venus à échéance non encore touchés, sera constituée par la valeur nominale de ces avoirs, sauf toutefois s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être touchée. Dans ce dernier cas, la valeur sera déterminée en retranchant un certain montant qui semblera adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs;

(3) l'évaluation des valeurs mobilières (i) cotées ou négociées sur un marché réglementé au sens de la Loi modifiée de 2010 ou (ii) négociées sur un autre marché d'un Etat membre de l'UE qui est réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public ou (iii) admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un Etat qui ne fait pas partie de l'UE ou négociées sur un autre marché d'un Etat qui ne fait pas partie de l'UE, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public (les trois pouvant également être qualifiés de « Marché Réglementé »), est basée sur le dernier cours de clôture connu au Jour d'Evaluation et si ces valeurs mobilières sont traitées sur plusieurs marchés, sur base du dernier cours de clôture connu du marché principal de ces valeurs au Jour d'Evaluation. Si le dernier cours de clôture connu au Jour

d'Evaluation donné n'est pas représentatif, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi;

(4) les valeurs mobilières non cotées ou non négociables sur un Marché Réglementé seront évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi.

(5) la valeur de liquidation des contrats à terme financiers et des contrats d'options qui ne sont pas négociés sur des Marchés Réglementés équivaudra à leur valeur de liquidation nette déterminée conformément aux politiques établies par le Conseil d'Administration, sur une base appliquée de façon cohérente à chaque type de contrat. La valeur de liquidation des contrats à terme ou contrats d'options négociés sur des Marchés Réglementés sera basée sur le dernier prix disponible de règlement de ces contrats sur les Marchés Réglementés sur lesquels ces contrats à terme ou ces contrats d'options sont négociés par la SICAV ; pour autant que si un contrat à terme ou un contrat d'options ne peut pas être liquidé le jour auquel les actifs nets sont évalués, la base qui servira à déterminer la valeur de liquidation de ce contrat sera déterminée par le Conseil d'Administration de façon juste et raisonnable;

(6) les contrats de change à terme sont évalués sur base des taux de change à terme en application au Jour d'Evaluation.

c) Bénéfice / Perte net(te) réalisé(e) sur ventes de titres de chaque compartiment  
Les bénéfices ou pertes réalisés sur ventes de titres sont calculés sur la base du coût d'acquisition moyen.

d) Conversion des devises étrangères  
Les états financiers sont exprimés dans la devise de référence de chaque compartiment et les états financiers combinés sont établis en EUR.

Les avoirs en banque, les autres actifs nets ainsi que la valeur d'évaluation des titres en portefeuille exprimés dans des devises autres que celle de référence des différents compartiments sont convertis dans cette devise de référence au cours de change en vigueur au jour d'évaluation.

Les revenus et frais exprimés dans des devises autres que celle de référence des différents compartiments sont convertis dans cette devise de référence au cours de change en vigueur à la date de survenance.  
Les bénéfices ou pertes de change sont enregistrés dans l'état des opérations.  
Le coût d'acquisition des titres libellés en devises autres que la devise de référence des différents compartiments est converti dans cette devise de référence au cours de change en vigueur au jour de l'achat.

## Commission de gestion

En rémunération des prestations de gestion et de distribution, est prélevée de la SICAV une commission annuelle au taux de :

Compartiment	Classes d'actions	Taux
MONOCLE FUND SICAV – Monocle Fund	A	0,95% par an
	M	0,95% par an
	B	1,50% par an

Cette commission est payable mensuellement et calculée sur base des actifs nets moyens des compartiments au cours du mois sous revue.

En rémunération de son activité de société de gestion, la Société de Gestion recevra une quote-part de la commission de gestion et de distribution décrite ci-dessus. Cette quote-part sera calculée mensuellement sur la moyenne des valeurs nettes d'inventaire des actifs des différents compartiments de la SICAV pour le mois considéré, au taux maximum de 0.07% par an, avec un minimum de EUR 84.000.

Le solde des commissions de gestion et de distribution sera versé au Gestionnaire Financier en rémunération de son activité de gestionnaire financier et pour son activité de distributeur, le distributeur principal recevra une quote-part de la commission de gestion et de distribution, fixée à EUR 500 par mois.

**Commission de performance**

La Société de Gestion recevra, pour chaque classe d'actions, à l'exception de la classe M, du compartiment MONOCLE FUND SICAV – Monocle Fund, dans leur devise respective, une commission de performance annuelle de 10% calculée à partir du dépassement du seuil de 1% + l'indice de référence : Eurozone HICP ex Tobacco, qui est l'indice de référence mesurant l'inflation de la zone Euro.

Les commissions variables sont versées à la Société de Gestion en fin d'exercice.

Entre deux clôtures la provision pour commissions variables est ajustée à chaque valeur par le biais d'une dotation/reprise de provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations. Les dotations sont incrémentées seulement si la performance a dépassé le seuil annuel (1% + Eurozone HICP ex Tobacco), et la dernière clôture d'exercice où une commission variable a été versée (ou depuis le lancement de la SICAV). De la sorte les commissions variables suivent le principe du « High Water Mark ». La première période à considérer pour le calcul de la commission de performance court à compter de la date de fusion de ICEFUND, un OPCVM de droit français, par absorption au sein du compartiment MONOCLE FUND SICAV – Monocle Fund et se termine à la clôture du premier exercice de référence.

En cas de rachat, une quote-part de la provision pour frais de gestion variables sur l'encours constatée comptablement lors de la dernière valorisation est, au prorata du nombre d'actions rachetées, affectée définitivement à un compte de tiers spécifique. Cette quote-part de frais de gestion variables est acquise à la Société de Gestion dès le rachat.

**Commission de banque dépositaire et d'agent payeur**

En rémunération de son activité de banque dépositaire qu'elle rend à la SICAV, la Banque Dépositaire recevra de la SICAV une commission mensuelle, calculée sur la moyenne des valeurs nettes d'inventaire des actifs des différents compartiments de la SICAV pour le mois considéré, de maximum 0,045% par an, avec un minimum annuel de 25.000 EUR, commission à laquelle s'ajoute les frais de transaction. En outre, toutes dépenses raisonnables et les frais avancés, y compris, sans que cette énumération soit limitative, les frais de téléphone, télex, fax, transmissions électroniques, et de port encourus par la Banque Dépositaire dans le cadre de ses fonctions ainsi que les frais des correspondants, seront à charge du compartiment concerné de la SICAV. En tant qu'agent payeur, la Banque Dépositaire pourra prélever la commission en usance au Grand-Duché du Luxembourg.

**Commissions d'agent domiciliataire, d'agent administratif, d'agent de transfert et teneur de registre**

En rémunération de son activité d'agent domiciliataire, d'agent administratif, d'agent de transfert et teneur de registre qu'elle rend à la SICAV, l'Administration Centrale recevra de la SICAV une commission mensuelle, calculée sur la moyenne des valeurs nettes d'inventaire des actifs des différents compartiments de la SICAV pour le mois considéré, de maximum 0,05% par an, avec un minimum annuel de 36.000 EUR, commission à laquelle s'ajoute les frais de transaction et les frais propres à la fonction d'agent domiciliataire. En outre, toutes dépenses raisonnables et les frais avancés, y compris, sans que cette énumération soit limitative, les frais de téléphone, télex, fax, transmissions électroniques, et de port encourus par l'Administration Centrale dans le cadre de ses fonctions ainsi que les frais des correspondants, seront à charge du compartiment concerné de la SICAV.

**Taxe d'abonnement**

La SICAV est soumise au Luxembourg à une taxe correspondant à 0,05 % par an de ses avoirs nets. Cette taxe est réduite à 0,01 % par an des avoirs nets attribuables aux classes d'actions réservées aux investisseurs institutionnels. Cette taxe est payable chaque trimestre et son assiette est constituée par les avoirs nets de la SICAV à la clôture du trimestre concerné. La taxe d'abonnement n'est pas due sur les quotités d'avoirs investis en OPC déjà soumis à l'application de cette taxe. Aucun droit de timbre et aucune taxe ne seront à payer au Luxembourg lors de l'émission des actions de la SICAV.

Aucun impôt n'est à acquitter au Luxembourg par rapport à la plus-value réalisée ou non réalisée des avoirs de la SICAV. Les revenus de placements reçus par la SICAV peuvent être soumis à des taux variables de retenue fiscale dans les pays concernés. Ces retenues fiscales ne peuvent en principe pas être récupérées. Les indications données ci-avant se fondent sur les lois et usages actuels et peuvent être sujettes à modification.

**Exposition totale**

L'exposition totale des compartiments sera calculée sur la base des engagements.

**Cours de change**

Au 30 juin 2020, la conversion des actifs financiers en EUR a été faite au cours de change suivant:

- 1 EUR = 1,123150 USD

**Frais de transaction**

Pour la période se terminant au 30 juin 2020, la SICAV a prélevé les frais de transaction suivants en relation avec l'achat ou la vente de titres et d'instruments analogues (y compris instruments financiers dérivés ou autres placements appropriés):

MONOCLE FUND SICAV – Monocle Fund EUR 178.451,24

Tous les coûts de transactions ne peuvent pas être identifiés séparément. Pour les placements dans des titres à revenu fixe, des contrats de change à terme et autres instruments dérivés, les coûts de transaction seront compris dans le prix d'achat et de vente du placement. Même s'ils ne peuvent être identifiés séparément, ces coûts de transaction seront capturés dans la performance de la SICAV.

**Changements intervenus dans la composition du portefeuille-titres**

Les investisseurs peuvent obtenir sur demande les changements intervenus dans la composition du portefeuille-titres pour la période relative au rapport au siège de la Société ou à celui des représentants locaux dans le pays où la SICAV est enregistrée.

**Rémunérations**

La Société de Gestion a défini et mis en place une politique de rémunération (la « Politique de Rémunération ») en ligne avec la provision sur la rémunération définie par la Directive Européenne 2009/65/EC ("UCITS Directive"), et modifiée par la Directive 2014/91/EU ("UCITS V Directive") comme implémentée dans la Loi Luxembourgeoise du 10 Mai 2016 (la « Loi de 2016 »).

La Société de Gestion a défini et mis en place une politique de rémunération qui est en ligne et promeut une bonne gestion des risques du Fond, et n'encourage pas la prise de risques qui seraient inconsistants avec le profil de risque du Fond, et ne contredit pas le rôle de la société de gestion d'agir dans les meilleurs intérêts du Fond et des investisseurs.

Le Conseil d'Administration de la société de gestion est responsable de la conception, mise en place et revue régulière de la Politique de Rémunération. Durant la revue de la Politique de Rémunération, le Conseil d'Administration de la société de gestion considérera si le cadre de la rémunération reflète de façon adéquate le profil de risque, les objectifs long terme and le but du Fond. Aucuns changements matériels et aucunes irrégularités ont été détectées durant le période sous revue.

**Réglementation des opérations de financement sur titres**

Au 30 juin 2020, la SICAV est concernée par le Règlement (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation. Toutefois, aucunes transactions de ce type n'ont été effectuées durant la période concernée par ce rapport semi-annuel.

**Information sur la mesure du risque**

La méthode utilisée pour calculer l'exposition globale de chaque compartiment de la SICAV est celle des engagements. La méthode des engagements consiste à convertir les positions sur instruments financiers dérivés en positions équivalentes sur les actifs sous-jacents puis à agréger la valeur de marché de ces positions équivalentes.

Chaque compartiment de la SICAV veille à ce que son risque global lié aux instruments financiers dérivés n'excède pas la valeur nette totale de son portefeuille.

### **Total Expense Ratio (TER)**

---

Le TER (Total Expense Ratio) indique de manière rétrospective la totalité des commissions et des coûts imputés périodiquement à la fortune du fonds. Il est exprimé en pourcentage de cette dernière.

Si un compartiment investi au moins 10% de son actif net dans des fonds de fonds le TER correspond à la somme du TER au prorata des fonds cibles particuliers, pondéré en fonction de la part qu'ils représentent dans les actifs totaux du fonds de fonds à la date de clôture, et du TER du fonds de fonds, diminué des commissions rétrocédées reçues des fonds cibles durant la période considérée.

Le TER est calculé suivant les règles de SFAMA.

### **Performance du fonds**

---

Le calcul de la performance repose sur la variation de la valeur nette d'inventaire du premier jour ouvrable de chaque année calendrier, se basant sur les prix du marché du dernier jour ouvrable de l'année calendrier précédente.

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future.

### **Evènements post clôture**

---

À la date du présent rapport, alors que les conséquences de la crise du Covid-19 sont encore largement inconnues, l'analyse de la composition du portefeuille au 30 juin 2020 ne conduit pas le Conseil d'Administration à modifier la valeur comptable des actifs financiers. Le Conseil d'Administration considère, et compte tenu du positionnement très prudent du portefeuille au 30 juin 2020, que le Covid-19 est un événement non-ajustable au 30 juin 2020 et, par conséquent, aucun ajustement n'est apporté à la valeur du portefeuille dans les présents états financiers.



**Données techniques (non auditées) et notes****Données techniques (non auditées)**

		Valoren	ISIN	Commission de gestion	Total Expense Ratio
A -Capitalisation	EUR	26071666	LU1116040533	0,95%	1,22%
B -Capitalisation	EUR	34149243	LU1500599094	1,50%	1,77%
M -Capitalisation	EUR	26073254	LU1116043040	0,95%	1,22%

**Performance du fonds (non auditée)**

		YTD	Depuis lancement	2019	2018	2017
A -Capitalisation	EUR	1,66%	/	6,09%	0,11%	-1,25%
B -Capitalisation	EUR	1,38%	/	5,48%	-0,44%	-1,81%
M -Capitalisation	EUR	1,66%	/	6,09%	0,11%	-1,25%

**Notes****Contrats à terme financiers**

Description	Devise	Quantité	Engagement (en devise)	Non réalisé (en EUR)
<i>Contrepartie</i>				
EUR / USD FX Currency -125000- 09/20	USD	150	21.100.312,50	-18.864,35
S&P E-MINI 500 -50- 09/20	USD	-200	30.902.500,00	863.286,29
<b>Plus-value nette non réalisée sur contrats à terme financiers</b>				<b>844.421,94</b>

Contrepartie: Credit Suisse (Switzerland) Ltd.

**État des actifs nets en EUR et évolution du fonds**

	<b>30.06.2020</b>
<b>Actif</b>	
Portefeuille-titres à la valeur de marché	94.792.248,45
Avoirs en banque	4.958.895,35
Revenus à recevoir	863.789,62
Charges constatées d'avance	9.304,12
Bénéfice net non-réalisé sur contrats à terme financiers	844.421,94
	<b>101.468.659,48</b>
<b>Passif</b>	
Provisions pour frais à payer	123.398,69
	<b>123.398,69</b>
<b>Actifs nets</b>	<b>101.345.260,79</b>

Évolution du fonds		<b>30.06.2020</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
<b>Actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>101.345.260,79</b>	<b>104.732.851,76</b>	<b>99.184.466,89</b>
<b>Valeur nette d'inventaire par action</b>				
A -Capitalisation	EUR	1.655,10	1.628,03	1.534,54
B -Capitalisation	EUR	1.041,99	1.027,80	974,42
M -Capitalisation	EUR	1.133,81	1.115,32	1.051,28

Nombre d'actions en circulation		<b>à la fin de la période</b>	<b>au début de la période</b>	<b>Nombre d'actions émises</b>	<b>Nombre d'actions rachetées</b>
A -Capitalisation	EUR	44.744,943	45.233,845	6,460	495,362
B -Capitalisation	EUR	1.266,000	2.156,844	35,000	925,844
M -Capitalisation	EUR	22.903,839	25.888,463	2.685,000	5.669,624

**État des opérations / Variations des actifs nets en EUR**

Pour la période du  
01.01.2020 au  
30.06.2020

**Actifs nets au début de la période****104.732.851,76****Revenus**

Intérêts sur portefeuille-titres (nets)	585.763,36
Dividendes (nets)	67.896,61
Intérêts bancaires	3.662,95
	<b>657.322,92</b>

**Frais**

Commission de gestion	478.274,14
Commission de performance	186,73
Commission de banque dépositaire et droits de garde	31.416,70
Frais d'administration	28.135,11
Intérêts et commissions bancaires	17.900,29
Frais de révision, de contrôle, d'avocats, du représentant et autres	53.879,29
Taxe d'abonnement	24.586,05
	<b>634.378,31</b>

**Revenus (pertes) net(te)s****22.944,61****Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e)**

Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) sur ventes de titres	3.767.564,44
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) sur contrats à terme financiers	-3.651.704,70
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	76.397,58
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) sur change	-173.282,88
	<b>18.974,44</b>

**Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e)****41.919,05****Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée**

Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur portefeuille-titres	339.279,29
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur contrats à terme financiers	845.257,13
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme	112.717,97
	<b>1.297.254,39</b>

**Augmentation (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations****1.339.173,44****Souscriptions / Rachats**

Souscriptions	3.038.578,26
Rachats	-7.765.342,67
	<b>-4.726.764,41</b>

**Actifs nets à la fin de la période****101.345.260,79**

## Répartition géographique et économique du portefeuille-titres

### État du portefeuille-titres

#### Répartition géographique

USA	26,32
France	25,69
Allemagne	15,94
Royaume-Uni	8,88
Pays-Bas	6,67
Jersey	4,99
Suède	4,05
Belgique	0,99
<b>Total</b>	<b>93,53</b>

#### Répartition économique

Pays et gouvernements centraux	41,73
Exploitation minière, charbon et acier	11,38
Services divers	8,88
Télécommunication	8,28
Circulation et transport	6,97
Internet et services d'internet	3,84
Véhicules	3,20
Textiles, vêtements et maroquinerie	2,99
Banques et autres instituts de crédit	1,78
Pétrole	1,56
Biens de consommation divers	1,26
Sociétés financières et holdings	1,26
Photo et optique	0,21
Produits pharmaceutiques, cosmétiques et médicaux	0,11
Biotechnologie	0,08
<b>Total</b>	<b>93,53</b>

#### État du portefeuille-titres

Description	Quantité / Nominal	Évaluation % des actifs nets (en EUR)	
<b>Valeurs cotées en bourse ou autres marchés organisés: Actions (et papiers-valeurs analogues)</b>			
<b>Actions (et titre apparentés à des actions)</b>			
USD FACEBOOK -A-	19.250	3.891.819,88	3,84
EUR GAUMONT SA	1.962	209.934,00	0,21
EUR GUERBET	36.796	1.238.185,40	1,22
GBP G4S	7.106.000	8.907.906,49	8,79
GBP PETROFAC	2.577.000	5.054.775,58	4,99
USD SCHRODINGER INC/UNITED STATES	1.400	114.141,48	0,11
EUR SEB	8.700	1.279.770,00	1,26
EUR TF1	1.744.000	8.395.616,00	8,28
USD TRANSLATE BIO INC	5.000	79.775,63	0,08
USD WELLS FARGO	79.000	1.800.649,96	1,78
GBP YOUNG PLC	10.300	87.249,73	0,09
		<b>31.059.824,15</b>	<b>30,65</b>
<b>Valeurs cotées en bourse ou autres marchés organisés: Actions (et papiers-valeurs analogues)</b>			
		<b>31.059.824,15</b>	<b>30,65</b>
<b>Valeurs cotées en bourse ou autres marchés organisés: Obligations</b>			
<b>Obligations</b>			
EUR AIR FRANCE-KLM 1.875%/20-16.01.2025	3.600.000	2.958.012,00	2,92
EUR BRD 2%/11-04.01.2022	9.300.000	9.685.485,00	9,55
EUR FRANCE OAT 3.25%/10-25.10.2021	8.300.000	8.722.553,00	8,60
EUR LEVI STRAUSS & CO 3.375%/17-15.03.2027	3.000.000	3.027.390,00	2,99
USD MCDERMOTT TEC AMR/US INC 10.625%/18-01.05.2024	830.000	37.304,37	0,04
EUR NETHERLANDS 0%/16-15.01.2022	6.700.000	6.764.655,00	6,67
USD OCCIDENTAL PETROLEUM COR 2.7%/19-15.08.2022	1.900.000	1.576.095,80	1,56
EUR RENAULT SA (subordinated) FRN/B3-PERPETUAL	2.800	1.013.600,00	1,00
EUR RENAULT SA 2%/18-28.09.2026	2.400.000	2.232.000,00	2,20
SEK SAS AB S. -2221124- 5.375%/17-24.11.2022	66.000.000	4.099.770,64	4,05
EUR THYSSENKRUPP AG 1.875%/19-06.03.2023	3.700.000	3.555.589,00	3,51
EUR THYSSENKRUPP 1.375%/17-03.03.2022	3.000.000	2.917.800,00	2,88
USD US TREASURY N/B S. -AH-2022- 2.5%/19-15.01.2022	17.500.000	16.139.909,32	15,92
		<b>62.730.164,13</b>	<b>61,89</b>
<b>Obligations</b>			
		<b>62.730.164,13</b>	<b>61,89</b>
<b>Valeurs cotées en bourse ou autres marchés organisés: Obligations</b>			
		<b>62.730.164,13</b>	<b>61,89</b>
<b>Instruments du marché monétaire</b>			
EUR TREASURY CERTIFICATES 0%/19-12.11.2020	1.000.000	1.002.260,17	0,99
		<b>1.002.260,17</b>	<b>0,99</b>
<b>Instruments du marché monétaire</b>			
		<b>1.002.260,17</b>	<b>0,99</b>
<b>Total du portefeuille-titres</b>		<b>94.792.248,45</b>	<b>93,53</b>
Avoirs en banque		4.958.895,35	4,89
Autres actifs nets		1.594.116,99	1,58
<b>Actifs nets</b>		<b>101.345.260,79</b>	<b>100,00</b>

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Toutes différences dans le pourcentage des actifs nets sont le résultat d'arrondis.